

## **Aménagement durable du littoral sud de Port-Gentil : cas du « village » des pêcheurs de Matanda**

### **Sustainable development of the southern coastline of Port-Gentil : the case of the fishermen's "village" of Matanda**

**Laetitia Guylia ROGOMBE**

Université Omar Bongo

Email : rogombelaety@gmail.com

**Aline Joëlle LEMBE épouse BEKALE**

Université Omar Bongo

Email : alinejo@yahoo.fr

**Maureen Tania NGOMPAZA TANON**

Université Omar Bongo

Email : maurentania0@gmail.com

**Résumé :** Le village des pêcheurs de Matanda est l'un des plus importants sites de débarquement des produits halieutiques de la capitale économique du Gabon. Situé sur le littoral sud de la ville de Port-Gentil, des communautés de pêcheurs d'origine ouest-africaine s'y sont établies depuis la fin des années 1900. Cependant, le principal problème de ce site est le sous-équipement des structures de pêche, l'habitat précaire et l'insalubrité notoire. Son aspect, plutôt sordide, appelle aujourd'hui à son aménagement pour répondre, à la fois, aux impératifs de durabilité des ressources halieutiques et à l'organisation de cet espace. L'objectif de ce travail est de présenter le contexte de l'occupation de Matanda dans un environnement vulnérable. L'analyse faite s'appuie sur des textes de référence en matière des pêches, de l'environnement et de l'urbanisme au Gabon, ainsi que sur des données de terrain issues des observations et d'entretiens réalisés auprès des administrations et des pêcheurs. Les résultats obtenus démontrent que Matanda est une construction des dynamiques migratoires internes des populations ouest-africaines. Les dysfonctionnements relevés nécessitent d'être résolus pour une meilleure occupation spatiale et une structuration des activités de pêche, en vue d'un aménagement adéquat du village des pêcheurs de Matanda.

**Mots clés :** Port-Gentil – Matanda – Village de pêcheurs – Pêche artisanale - Aménagement

**Abstract:** The fishing village of Matanda is one of the most important landing sites for fishery products in the economic capital of Gabon. Located on the south coast of Port-Gentil, fishing communities of West African origin have been established there since the 1900s. However, the main problem of this site is the under-equipment of the fishing structures, the precarious habitat and the notorious insalubrity. Its rather sordid appearance

now calls for its development to meet both the imperatives of sustainability of fishery resources and the organization of this space. The objective of this work is to present the context of Matanda's occupation in a vulnerable environment. The analysis is based on reference texts on fisheries, the environment and urban planning in Gabon, as well as on field data from observations and interviews with administrations and fishermen. The results obtained demonstrate that Matanda is a construction of the internal migratory dynamics of West African populations. The dysfunctions identified need to be resolved for a better spatial occupation and a structuring of fishing activities, with a view to an adequate development of the fishing village of Matanda.

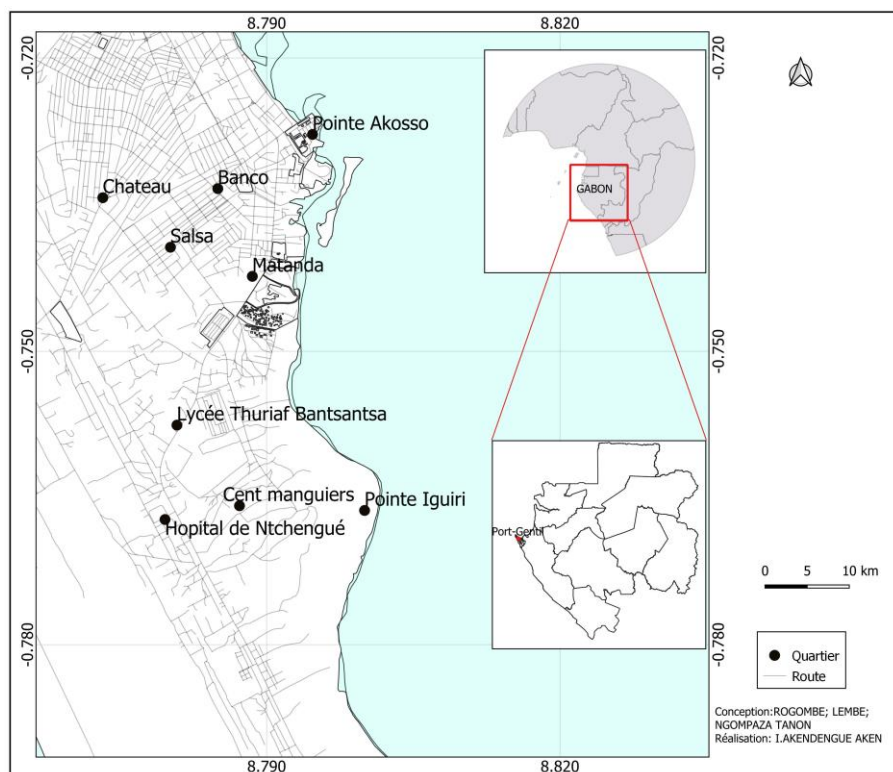
**Keywords :** Port-Gentil - Matanda - Fishing village - Artisanal fishing - Development

## **Introduction**

La zone côtière du Gabon est caractérisée par la suprématie démographique de la bande littorale, et un fort impact des activités humaines sur l'environnement (G.-S. Bignoumba, 2018, p.45). P. Pottier et al. (2017, p. 193) estiment également que cette interface terre-mer est très attractif avec des pressions anthropiques croissantes. En effet, l'exploitation forestière et pétrolière a fait de la ville de Port-Gentil un pôle de développement économique. En janvier 1956, le premier gisement pétrolier ayant une valeur commerciale était découvert à une trentaine de kilomètres de Port-Gentil, à Ozouri, sur les bords de la rivière Animba qui forme avec d'autres cours d'eau le delta de l'Ogooué. En juillet 1956, un autre gisement était découvert à Pointe-Clairette, aux environs de ladite ville et fut mise en exploitation en janvier 1957 (J. Bouquerel, 1967, p.189). Outre les activités industrielles, la pêche maritime artisanale pratiquée en mer et dans les eaux intérieures constitue un marqueur du littoral port-gentillais. Toutes ces activités ont eu pour effet un attrait des populations venant aussi bien d'autres localités gabonaises que de l'étranger. Cependant, en l'absence d'une politique de planification urbaine, cet afflux humain a favorisé l'occupation anarchique des espaces vacants, particulièrement sur le littoral sud de Port-Gentil.

La ville de Port-Gentil est située dans le Département de Bendjé, Province de l'Ogooué-Maritime, sur le littoral Ouest du Gabon. Elle s'étend sur 4 940 ha sur l'île Mandji au sud du Cap Lopez. Sur les dix-huit quartiers qui la composent, Matanda occupe une partie de la façade littorale Sud-Est donnant sur la baie du Cap Lopez. Localisé sur cette portion du littoral, dans le quatrième arrondissement de la commune de Port-Gentil, le quartier Matanda (Carte 1) est limité au nord par la pointe Akosso, au sud par la pointe Iguiri, à l'est par la Baie du Cap Lopez et à l'ouest par les habitations qui jouxtent la route menant à Ntchenguè.

S'étendant sur un linéaire côtier d'environ 2 km, Matanda est un site emblématique de la pêche artisanale qui offre près de 82 % d'emplois directs et une production annuelle moyenne de 300 tonnes sur les 20 000 tonnes issues du secteur gabonais de la pêche maritime artisanale (DGPA, 2021, p.2)<sup>1</sup>. Par ailleurs, la consommation moyenne au Gabon par an et par personne est comprise entre 25 et 30 kg, ce qui représente 40 % de consommation en protéines animales (DGPA, 2017, p.3).



**Carte 1** : Le quartier Matanda dans la commune de Port-Gentil

Malgré l'importance de la pêche artisanale à Matanda, les principaux acteurs en l'occurrence les communautés de pêcheurs vivent et travaillent dans des conditions précaires. En effet, cette partie du littoral port-gentillais est soumise à des pressions anthropiques diverses qui dégradent au fil des années les écosystèmes aquatiques et l'espace de vie des populations. Dans les faits, l'accroissement de la population urbaine occasionne la raréfaction des espaces habitables. Cette situation contraint les personnes à s'installer en périphérie, sans autorisation des autorités compétentes occasionnant des problèmes fonciers. Aussi, le sous-équipement de Matanda ne facilite-t-il pas les conditions de travail des pêcheurs en termes d'opérations de débarquement, de conservation et de commercialisation des produits halieutiques.

Ce travail a pour objectif de présenter le contexte d'occupation de Matanda dans un environnement vulnérable. Ceci dans l'optique de répondre à la fois, aux impératifs de durabilité des ressources halieutiques et à l'aménagement de cet espace. L'aménagement fait référence ici à l'ensemble des politiques concertées qui règlementent l'utilisation de l'espace et son équipement, de manière à assurer le plein épanouissement des individus, à faciliter la vie sociale, en minimisant les frictions qui résultent de la distance ou du rapprochement des activités antinomiques et à éviter les perturbations de l'équilibre naturel. L'article pose de fait, le problème global de l'aménagement urbain et spécifiquement du sous-équipement en structures de pêche, d'habitat précaire et d'insalubrité notoire. Ainsi, dans quel contexte les populations ont été emmenées à s'installer à Matanda ? Et quels sont

les différents problèmes qu'ils rencontrent au quotidien ? Ce questionnement permet de formuler deux hypothèses. La première indique que l'occupation anarchique de l'espace de Matanda est le résultat de la faiblesse des politiques d'aménagement du territoire. La deuxième hypothèse stipule que la précarité dans laquelle vivent et travaillent les communautés de pêcheurs ne permet pas un réel développement de la pêche maritime artisanale à Matanda.

## **1. Méthodes et matériels utilisés**

La présente recherche s'appuie sur une analyse de contenu des textes juridiques de référence en République Gabonaise, notamment la Loi n°15/2005 portant Code des pêches et de l'aquaculture, la Loi n°7/2014 relative à la protection de l'environnement et l'Ordonnance n°002/PR/2017 portant orientation de l'urbanisme. De même, des travaux scientifiques ont été consultés afin de caractériser et comprendre le fonctionnement des littoraux, particulièrement ceux de (P. Pottier et al. (2017) sur les « Éléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire » et de Z. Menié Ovono (2010) concernant l'« Evolution de la flèche Mandji de l'holocène à l'actuel : analyse et cartographie du risque côtier » et de E. Ondo Assoumou (2017) à propos des « paysages végétaux du littoral gabonais » .

En plus du travail documentaire, l'analyse s'est appuyée sur les observations de terrain et les entretiens réalisés auprès des communautés de pêcheurs et des agents administratifs de la DGPA, des Directions Provinciales de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Cadastre qui ont permis de saisir la portée des missions dévolues à chaque entité sur la problématique abordée. Par ailleurs, la collaboration avec la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), à travers la participation à l'enquête cadre et socio-économique dans les pêcheries gabonaises pour le compte de la province de l'Ogooué-Maritime (juin-juillet 2019), nous a permis de saisir les réalités auxquelles cette administration est confrontée.

Les entretiens avec les pêcheurs ont concerné 200 acteurs des différentes sous-zones de Matanda. L'interview accordée par le président de la communauté béninoise du village a permis de s'enquérir de leurs contraintes quotidiennes. La population cible était constituée des personnes de 18 ans et plus, résidant à Matanda depuis au moins 5 ans. Cependant, le travail de terrain s'est heurté à plusieurs obstacles dont la méfiance des pêcheurs et, aussi, la difficulté à obtenir des informations sur les revenus tirés de la pêche. Ces difficultés n'ont pas permis d'apprécier au mieux la contribution de cette activité aux conditions de vie des acteurs. Toutefois, les données collectées ont été traitées sur les logiciels Excell pour l'élaboration de graphiques, ArcGIS pour la réalisation des cartes et Word pour la saisie de texte.

L'article aborde dans la première partie des résultats le processus d'installation des pêcheurs, dans la deuxième les dysfonctionnements constatés à Matanda et la troisième partie montre la nécessité d'une planification foncière et d'une professionnalisation de la pêche à Matanda.

## **2. Résultats**

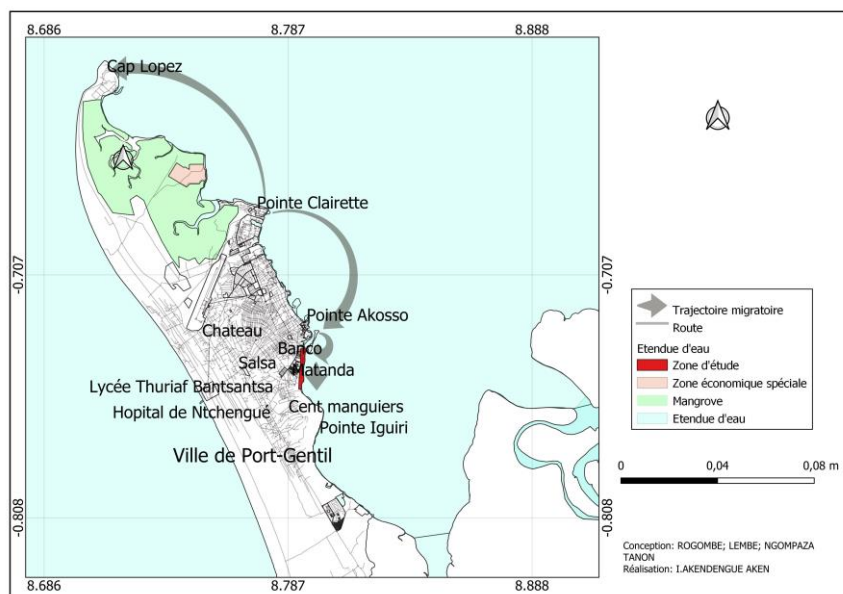
### ***2.1 De l'installation progressive à l'activité de pêche***

Le peuplement du village de pêcheurs de Matanda s'identifie aux différents mouvements migratoires des populations ouest-africaines à la fin des années 1800 (M.-L. Ropivia, 2017, p. 27). Venant d'Afrique de l'Ouest, ces populations de tradition pêcheur ont migré le long

du littoral de Port-Gentil, depuis la Pointe Clairette jusqu'à Matanda, qui offre un environnement propice à la pêche. Cette installation a donné corps à un petit village dans un espace restreint, sensible et fragile qu'est le littoral.

### 2.1.1 Une occupation spatiale tributaire des dynamiques migratoires des populations ouest-africaines

Les premiers Dahoméens (actuels Béninois) sont arrivés à Port-Gentil à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (M.-L. Ropivia, *op. cit.*, p.27). Compte tenu de la faiblesse démographique du Gabon à cette période, et pour les besoins d'exploitation des ressources naturelles comme le bois, les colonisateurs avaient procédé au recrutement massif d'une main-d'œuvre étrangère dans plusieurs pays d'Afrique francophone, le Bénin et le Togo notamment. Malgré la chute de l'activité forestière et la résiliation de nombreux contrats de travail qui s'en sont suivies, plusieurs expatriés n'ont pas jugé utiles d'être rapatriés vers leurs pays d'origine, vu le contexte économique plutôt favorable suite à la découverte des champs pétroliers à Port-Gentil à la fin des années 1950. Au départ, tous les Béninois et Togolais résidaient à la Pointe Clairette. Cependant, au début des années 1960, ce site est retenu pour la construction de l'usine de la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA). Cette mainmise des lieux a contraint les résidents à migrer vers deux sites distincts et diamétralement opposés, le Cap Lopez et la Pointe Akosso ; selon les propos recueillis auprès d'un ancien pêcheur de Matanda. Les Togolais ont occupé le territoire du Cap Lopez situé au nord de Port-Gentil tandis que les Dahoméens se sont installés entre l'espace de la Marine Nationale actuelle dénommé *N'kounou* (« mouette » en langue *Omyènè*) et l'emplacement du Conseil Départemental de Bendjé. Progressivement, ces communautés se sont rapprochées d'*Atanda* (« palétuvier » en langue *Omyènè*) ou Matanda (au pluriel), site de leur installation. La carte 2, ci-après, illustre les mouvements migratoires internes des communautés de pêcheurs sur le littoral de Port-Gentil à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



**Carte 2 :** Migration progressive des pêcheurs sur le littoral de Port-Gentil à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

M.-L. Ropivia (2017, p.33) rappelle que « *l'on doit aux Popo (Béninois), la concentration du premier grand village de pêcheurs ouest-africains, toujours en activité au sud de Port-Gentil au quartier Atanda* » ou Matanda, aujourd'hui l'un des « *plus emblématiques de la présence ouest-africaine à Port-Gentil* ». D'après le même auteur, ces populations se sont établies dans cette région littorale à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

L'expansion spatiale de Matanda s'est poursuivie avec la création d'un deuxième site appelé Irin'kongo et plusieurs sous quartiers parmi lesquels Lip 1, Lip 2, Lip 3 et Lip 4 ou Iguiri. Le développement rapide de ces quartiers témoigne du dynamisme de l'extension spatiale de la ville de Port-Gentil, qui échappe au contrôle des autorités compétentes. C'est le cas du sous quartier Lip 2 qui naît de la colonisation de l'espace inoccupé entre Lip 1 et Lip 3. La trajectoire migratoire des pêcheurs de Port-Gentil montre une forte affluence vers le site de Matanda, comparativement à celui du Cap Lopez. La Direction Provinciale de Pêches et Aquaculture de l'Ogooué Maritime (DPPAOM) estime que sur un total de 339 pêcheurs à Port-Gentil, Matanda dispose à lui seul d'environ 200 pêcheurs. Ces chiffres montrent la place stratégique qu'occupe Matanda dans l'activité de pêche maritime artisanale dans la ville de Port-Gentil.

### *2.1.2 Un écosystème favorable au développement de la pêche maritime artisanale*

Matanda est ouvert à l'Est sur la baie du Cap Lopez, territoire entièrement recouvert de forêt à mangrove. Les mangroves étaient considérées comme des milieux insalubres, inhospitaliers, hostiles ou répulsifs et sans intérêt pour les originaires de Port-Gentil. Or, ce liseré côtier possède diverses ressources faunique et floristique et constitue une zone de frayère et de nurserie pour les poissons, des atouts au développement de la pêche. La communauté béninoise a montré sa capacité de résilience à s'installer et à s'adapter à ce milieu hostile et riche, due à leur très grande tradition de pêcheur. Elle possède une culture ancestrale pour cette activité, ce qui justifie l'appellation de « *village de pêcheurs de Matanda* »<sup>2</sup>. L'installation de la communauté béninoise à proximité de la mangrove a donc motivé la pratique de la pêche maritime artisanale qui constitue la première activité de cet espace. Elle se pratique en famille sur toute l'année avec une période d'intense activité de juin à septembre (saison sèche). Ainsi, une fois débarquées, les espèces capturées sont confiées aux femmes qui s'occupent des activités associées telles que le fumage, le salage et la vente.

Au-delà de ces aspects biologiques, la mangrove est essentielle dans la purification de l'air, la prévention du réchauffement climatique, l'atténuation de la pollution et la diminution des impacts des inondations. Malgré leurs services écosystémiques, de vastes zones de mangroves ont été défrichées en lieu et place des activités de pêche.

## *2.2 Un village de pêcheurs aux dysfonctionnements variés*

Comme bon nombre des sites de vie et de débarquement de pêche artisanale au Gabon, Matanda est confronté aux difficultés infrastructurelles et aux pressions anthropiques.

### *2.2.1 De multiples difficultés liées aux conditions de vie et de travail précaires*

Aujourd'hui, Matanda se présente à la fois comme un espace de vie et de travail misérable. Le cadre de vie des pêcheurs est caractérisé par des constructions anarchiques sous la forme d'agglomérats de plus en plus imposants, renforcés par l'arrivée de nombreux migrants attirés par diverses opportunités économiques. Les différentes habitations forment un quartier sous-intégré, qui se singularise par une occupation désordonnée du territoire comme l'illustre la planche suivante.

Photo a : Pirogues parquées devant les maisons



Photo b : Maisons sur pilotis



**Clichés :** Ngompaza et Rogombé, 2019 et 2022.

**Planche 1 :** Lieu de vie au village des pêcheurs

Des amas d'habitations spontanées construites à l'aide de matériaux de récupération tels que les fûts, les tôles rouillées et les planches, sont les traits dominants de ce bidonville. Les populations privilégient les logements groupés, pour signifier l'appartenance à une famille ou à un groupe ethnique. Ce type d'habitat concerne 180 ménages sur les 200 visités. Les quelques logements faits en parpaings représentent 16,5 % et appartiennent aux Gabonais. Les communautés de pêcheurs avouent utiliser les matériaux non durables parce qu'elles vivent dans la crainte continue des expulsions dont elles sont victimes depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, la configuration groupée d'habitations traditionnelles en bois et sur pilotis s'adapte mieux aux mouvements de marées.

Le sous-équipement s'observe également par le mauvais état de la route. L'absence de voies bitumées reliant les différents sous-quartiers, contraint les riverains à marcher sur du sable et sur des passerelles en matériaux en bois non résistants. Celles-ci constituent les principales pistes de circulation des piétons, du fait de la présence permanente de l'eau. Par ailleurs, A Matanda on observe une insuffisance d'équipements collectifs qui précarise les conditions de vie des habitants. Au plan éducatif, deux écoles primaires permettent de scolariser les enfants résidents. Au plan sportif et des loisirs, il n'existe aucune aire de jeux ou de sport. Cette carence contraint les enfants à jouer sur les pistes de circulations intra-quartier, sur la plage et même dans les eaux stagnantes. Globalement, le processus d'urbanisation accéléré est à l'origine de la spéculation foncière prévalant dans la ville de Port-Gentil ainsi qu'à sa périphérie. A Matanda, la quasi-totalité des propriétaires ne disposent d'aucun document officiel ; que ce soit un titre foncier, un permis de construire ou un permis d'occuper. Seulement une dizaine de ménages gabonais en possède. Ainsi, les habitants de Matanda notamment les artisans pêcheurs sont dans une situation foncière irrégulière. Cette occupation des terres les expose aux déguerpissements fréquents et fragilise les activités halieutiques.

La pêche maritime artisanale au Gabon demeure une activité peu développée, en raison du sous équipement des sites de débarquement (G.-S. Bignoumba, 2010, p.50). Dispersés le long du littoral et sans aménagements spécifiques, les échouages illustrent un secteur halieutique loin d'être une priorité des politiques publiques, malgré les discours et engagements officiels. Matanda témoigne de l'absence de quais aménagés indispensables pour l'accostage des pirogues, d'une carence d'entrepôts frigorifiques et d'équipements modernes essentiels pour la conservation et le fumage des captures. En effet, au terme de leur activité, les pêcheurs accostent et déchargent leurs cargaisons. L'inexistence

d'aménagements appropriés pour accueillir et caler les pirogues rend ces tâches laborieuses surtout pour les utilisateurs des grandes embarcations motorisées pouvant atteindre les 12 mètres. Les astuces utilisées par les pêcheurs pour le parcage et l'amarrage des pirogues restent assez précaires vu les risques d'être emportées lors des grandes marées ou des tempêtes.

Photo a : Parcage de pirogues dans la mangrove Photo b : Parcage de pirogue sur la plage



Clichés : Ngompaza et Rogombé, 2019 et 2022.

Planche 2 : Le parcage des pirogues à Matanda

Une autre difficulté majeure est l'absence de moyens modernes de conservation et de valorisation des captures. Les produits hautement périssables nécessitent d'en assurer une conservation optimale avant et après la transformation, ainsi que lors de la vente. Mais, les procédés de conservation par le froid ou la glace restent limités, ce qui raccourcit le temps de pêche et détériore souvent la qualité des prises. Pour pallier ce problème, les invendus sont systématiquement fumés ou salés. Le fumage constitue alors le principal mode de valorisation des produits halieutiques à Matanda qui compte plus d'une centaine de fumoirs. L'espèce la plus concernée par le fumage est la sardine (*Ethmalosa*) que les populations locales affectionnent particulièrement fumée. Cette tâche est effectuée par des femmes béninoises grâce à deux types de fours traditionnels en fûts métalliques de 200 litres que présente la planche suivante.

Photo a : four traditionnel de fumage



Photo b : Fumage de sardine



Clichés : Rogombé, 2022.

Planche 3 : Fours traditionnels de fumage de poissons

Le premier four est réalisé à l'aide d'un fût entier dont le fond est découpé pour laisser une ouverture afin d'y placer le bois. Le deuxième, plus large, est fabriqué à partir de 2 fûts et dispose d'une capacité de fumage d'environ 30 kg de poissons.



Cependant le fumage de sardines est à l'origine de pollutions olfactives et de l'air. En effet, lorsque plusieurs fumoirs sont allumés, ils occasionnent d'épaisses couches de fumée. Celle-ci obstrue la vue et provoque une gêne respiratoire en cas d'inhalation. Les affections respiratoires, telles que les infections pulmonaires et les complications asthmatiques, sont récurrentes certainement à cause de l'inhalation quotidienne des fumées. Outre les difficultés liées à la précarité de l'environnement de vie et de travail, les habitants de Matanda sont confrontés à plusieurs pressions environnementales.

### *2.2.2 Des pressions anthropiques diverses*

Dans les années 1980, le site de Matanda était une vaste forêt de palétuviers, seuls les pêcheurs et les chasseurs pouvaient y accéder. Mais, l'érection des campements de pêcheurs a transformé cette partie du littoral en zone habitable ayant pour corollaires une déforestation importante de la mangrove (Planche 4 ci-après), le développement des décharges sauvages et des inondations récurrentes.

Photo a : Sous-bassement dans la mangrove



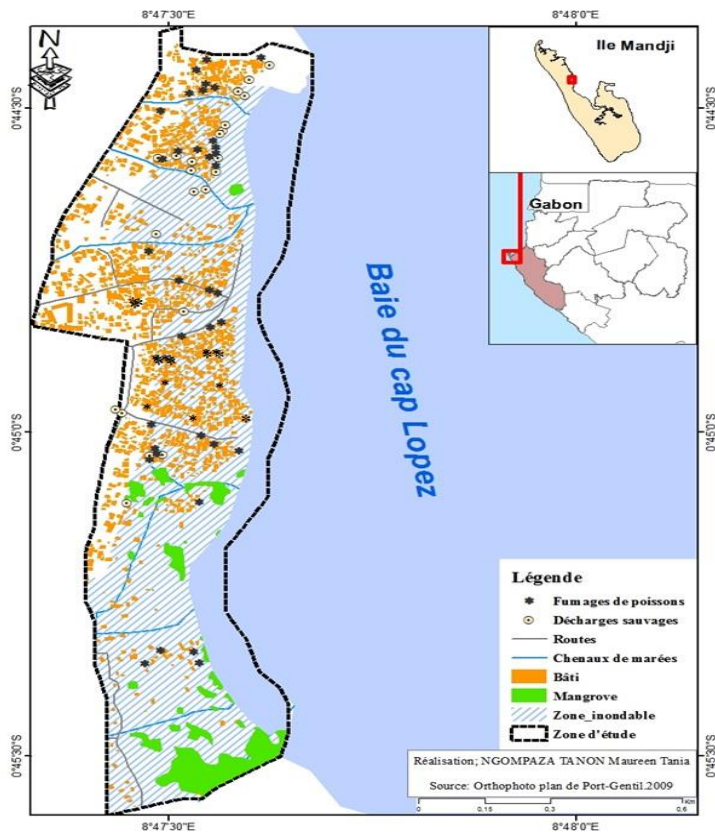
Photo b : Mangrove défrichée



**Clichés :** Ngompaza et Rogombé, 2019 et 2022.

**Planche 4 :** Déforestation de la mangrove à Matanda

La présence de friches et d'îlots clairsemés, observés çà et là, est la résultante de la pression anthropique. Or, en tant que milieu de rétention et de filtration des alluvions et de protection de la côte contre les tempêtes, l'érosion et les inondations, la dégradation de ces zones humides a des incidences à termes sur la productivité des ressources halieutiques.



**Carte 3 :** L'occupation de l'espace au quartier Matanda en 2019

Cette carte 3 présente des îlots de mangroves reliques éparées au sud, tandis que le bâti est fortement concentré dans le nord et le centre de Matanda. La dégradation de la mangrove est également imputable à l'activité de fumage. Bien qu'actuellement les rebuts de bois de scieries et de menuiseries soient davantage utilisés pour le fumage de poissons, le palétuvier a été pendant longtemps exploité à cette fin. En plus du déboisement de la mangrove, il s'y observe le développement des décharges sauvages de déchets ménagers (Photo 1), d'autant plus qu'il n'existe aucun circuit de collecte d'ordures dans le quartier.



**Cliché :** Ngompaza, 2019.

**Photo 1 :** Décharge d'ordures ménagères à Matanda

L'absence de voiries à Matanda est également une contrainte majeure à la collecte de ces déchets. En effet, la société Gabon Propre Service (GPS), chargée de collecter les ordures à Port-Gentil et ses environs, ne peut assurer son service sur ledit site. Les riverains jettent leurs déchets derrière leurs maisons, à même le sol. Les tas d'immondices en putréfaction y sont source d'odeurs nauséabondes. A cela, s'ajoute l'absence de canalisation, d'où le déversement sur les plages des eaux usées provenant des cuisines, douches et latrines et des excréta. En 2011, le projet « Assainissement des eaux usées et des excréta à Port-Gentil », mené par Toilettes du Monde, a révélé que les eaux usées en provenance de Matanda se répandent à 11 % dans des puisards ou autres ouvrages d'assainissement, à 3 % dans les canaux et ruissellent et s'infiltrent à 87 % dans les cours des ménages.

De plus, l'absence de canalisation et l'obstruction des lits de chenaux de marées par les déchets ménagers entraînent une submersion permanente de Matanda. Les inondations ont des répercussions sur la santé des populations. Par ailleurs, l'accroissement brutal et anarchique de la population de Matanda a modifié l'équilibre écologique et a entraîné directement ou indirectement un ensemble de pathologies A. Moubélé et al., 2017, p. 263). Plusieurs personnes souffrent régulièrement de paludisme et de la bilharziose dus à la prolifération d'agents pathogènes, respectivement l'Anophèle femelle et le Schistosome. De même, l'insalubrité et l'humidité permanentes sont à l'origine du développement du sarcopte (*Sarcoptes scabiei hominis*), responsable d'affections cutanées ou dermatoses telles que la gale et les démangeaisons. Les enfants sont particulièrement victimes de ces maladies, car ils jouent constamment à proximité des décharges et des eaux stagnantes souillées. Au regard de tous les dysfonctionnements observés, un aménagement adapté de Matanda est indispensable pour envisager la pérennité des ressources halieutiques, une meilleure occupation de l'espace et un cadre de vie agréable.

### **3. Discussion**

#### ***3.1 La nécessité d'une meilleure planification foncière et d'une professionnalisation de la pêche à Matanda***

Aujourd'hui, l'aménagement et le développement durable des territoires sont au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique. Les défis à relever au village de pêcheurs de Matanda sont nombreux, qu'il s'agisse de garantir un aménagement à travers des politiques de l'habitat, le développement des infrastructures de base, l'intégration de l'environnement dans les projets et la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

##### ***3.1.1 L'aménagement durable de Matanda***

L'occupation du sol à Matanda est caractéristique des quartiers sous-intégrés de Port-Gentil. Pourtant, le code de l'urbanisme, dans son Ordonnance n°002/PR/2017 du 27 février 2017 portant orientation de l'urbanisme en République gabonaise, fixe les principes fondamentaux, le cadre législatif, réglementaire et institutionnel relatif à la planification urbaine, à l'occupation et à l'utilisation des sols. Au Gabon, la politique foncière est dominée par le droit foncier moderne mais, le droit coutumier est encore très enraciné dans la culture des habitants d'où, l'occupation anarchique observée ; même si le code de l'urbanisme définit préalablement les actes de l'aménagement et de la construction.

Les documents de planification urbaine (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain, SDAU ; Plan d'Occupation des Sols, POS) existent pour quelques principales villes du Gabon (Libreville, Port-Gentil). Ils ne sont pas toujours actualisés ou mis en pratique. Ainsi, à ce jour, l'État n'est pas parvenu à mettre en place un véritable plan directeur d'aménagement à

Matanda. Une grande partie de la population ne détient ni titre foncier, ni permis de construire, à cause de diverses rigidités d'ordre structurel, juridique et socioculturel. Par exemple, l'instrument d'exécution de la politique publique de l'État au titre des questions foncières et de développement d'un environnement urbain harmonieux, l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC), a failli à sa mission de régulation foncière. Cependant, face à la diminution des terrains vacants et constructibles, le développement urbain devrait « surtout s'attacher à consolider les occupations existantes (équipement, mis aux normes de la voirie, incitation dans les zones les plus denses à la construction verticale) » (UICN, 2015, p. 68); au lieu que l'État opte pour une politique du laisser-faire dans l'occupation des terres.

A Matanda, l'installation des populations est la résultante des initiatives privées. Ainsi, en dehors du noyau originel de la ville appelé couramment quartier littoral, les autres quartiers se sont construits sans plan d'aménagement. Dans le temps, "le premier arrivé défrichait l'endroit qui lui convenait et en devenait propriétaire." Dès qu'un « frère du village » débarquait, il allait rejoindre tout naturellement le premier immigré qui lui cédait une portion de la parcelle acquise. Cette forme d'occupation de l'espace faisait de la terre une propriété du clan, ou de l'ethnie. Aussi, ne sommes-nous pas surpris de voir tout un quartier dominé par un groupe ethnique donné" (INDJEILE M, 2007, p.107). C'est le cas du village de pêcheurs de Matanda dominé par la communauté béninoise installé dans un environnement sensible : l'écosystème mangrove. Elle est indispensable au bon fonctionnement écologique du littoral, une nurserie, un filtre et un puits de carbone. Elle offre une diversité de services écosystémiques. P. Charnsnah, de l'ONG Mangrove Action Project (MAP), cité par P. Prakash (2005; in: J. Raboteur et F. Divialle, s.d., p. 3), écrivait: « Les mangroves protègent les hommes qui protègent les mangroves ». Cette phrase résume l'étroite relation entre les communautés côtières et les milieux de mangroves.

Dans le cas des pêcheurs, ces derniers occupent des espaces servant à la fois de base-vie, point de débarquement, zones de transformation et commercialisation des produits de la pêche. Cependant, le site est marqué par une insuffisance d'infrastructures socio-économiques notamment des difficultés d'accessibilité et d'assainissement etc. S'agissant de l'insalubrité, les quartiers populaires de Douala et Port-Gentil sont, du fait de leur développement anarchique, dépourvus de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, d'assainissement et de ramassage des ordures. Ainsi, se forment de véritables égouts et pissoirs à ciel ouvert, et des décharges le long des rues et des cheminements que les ordures parviennent parfois à obstruer (INDJEILE M, 2007, p.108). Aussi, pour pallier les difficultés d'accessibilité et des décharges sauvages, est-il indispensable de mettre en place des voiries et des bacs à ordures ; et des canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales et usées devront également être construites, afin de limiter les inondations.

Le littoral est également un écosystème perpétuellement menacé sous l'effet des diverses pressions anthropiques. En les activités économiques, l'augmentation de la population, la déforestation et le recul de la mangrove sont à l'origine des menaces sur la zone côtière. L'érosion côtière, la pollution, la perturbation des écosystèmes constituent d'autres grands problèmes environnementaux. Actuellement, en matière de politiques publiques, il y a un vide juridique et même institutionnel relatif à la gestion durable des mangroves au Gabon.

Promouvoir un environnement et un aménagement durable du cadre socio-économique de Matanda passe nécessairement par l'intégration de toutes les composantes qui participent à la cohésion d'un territoire. L'objectif est de satisfaire la population en infrastructures et équipements sociaux de qualité tels que le dispensaire, la pharmacie, le marché, etc. Cette politique d'innovation pourra s'étendre à la restructuration des établissements scolaires

délabrés et aux lieux de culte. La dualité « cadre de vie » et « fonctions appropriées » doit être réunie. A cela, il faudrait songer à la qualité de l'environnement et créer des espaces collectifs de solidarité et de rencontre. Concrètement, il s'agira de structurer le linéaire côtier en mettant en place un zonage pour chaque activité : pêche, plaisance, commerce, aires de jeux, etc.

La prise en compte de tous les aménagements réalisés et l'amélioration du cadre de vie devrait interpeller tous les gestionnaires de la ville et les habitants dans une démocratie participative. Cette politique concertée ambitionne une construction tenant compte des objectifs du développement durable, tout en renforçant l'attractivité économique du village de pêcheurs par l'aménagement des pêcheries.

### *3.1.2 La construction d'une infrastructure moderne pour les activités halieutiques*

Au Gabon, le sous équipement en infrastructures de pêche constitue un frein au développement du secteur halieutique. Malgré l'ambition du pays à œuvrer pour « Le Gabon Bleu », un des piliers du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) en 2012 et la mise en place de la Stratégie Maritime Intégrée du Gabon (SMIG) qui visent une meilleure gestion de la zone côtière et de ses ressources, la pêche est loin d'être une priorité de la part des pouvoirs publics. Or, au regard de nombreux atouts socioéconomiques qu'offre le secteur halieutique, il est nécessaire que le Gabon mise davantage sur des politiques qui garantissent une optimisation des produits pêchés et une limitation des dommages sur l'environnement. Pour y parvenir, il importe de mettre en place des dispositifs nécessaires répondant à la pérennité des activités halieutiques. Dans le cas du village des pêcheurs de Matanda, il est nécessaire d'aménager des infrastructures permettant d'instaurer une pêche durable, une industrie de transformation et une forte valeur ajoutée domestique des captures (PSGE, 2012, p.98). Ainsi, la construction d'un débarcadère moderne passe par des aménagements spécifiques pour une amélioration des conditions de travail des pêcheurs, la valorisation des produits de pêche et la formalisation des activités annexes.

Matanda pourrait s'arrimer aux standards des autres centres de pêches artisanales qui existent déjà au Gabon notamment dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen Ogooué et de l'Ogooué Maritime. Dans cet élan, l'édification d'une infrastructure viable à Matanda devra prendre en compte plusieurs équipements, comme les quais pour faciliter l'accostage et l'amarrage des pirogues, les halles à marée et les unités de production de glace. De même, des infrastructures de conservation, de stockage, de transformation et de commercialisation des produits devraient y être construites. Par exemple, il s'agit des chambres froides, des dalles de séchage et de salage, ainsi que des halles de vente avec des étals mis à la disposition des vendeurs de poissons. Des fours améliorés sont aussi à prévoir afin de garantir la qualité du poisson fumé. A cela, s'ajouteraient des aménagements pour la fabrication des pirogues, la maintenance des pondeuses à glace, la distribution de carburant, la réparation des moteurs hors-bords et des engins de pêche et la vente des pièces de rechange.

Enfin, l'aménagement du site de débarquement de Matanda serait une aubaine pour l'administration des pêches, qui pourra bénéficier d'un meilleur contrôle de l'activité en termes du nombre de pêcheurs, des quantités et de la qualité des captures, du matériel utilisé, des lieux de pêche fréquentés, etc. Toutes ces actions ne seront possibles que grâce à l'implication des communautés de pêcheurs regroupées en coopératives qui témoigne l'intégration des principaux acteurs dans le processus de gestion des pêches (Deme et al., 2019, p.70).

## **Conclusion**

L'étude du village de pêcheurs de Matanda a permis de faire l'historique de son implantation et des difficultés auxquelles il fait face. Ce Village est le produit de migrations internes des ressortissants ouest-africains. Ces populations, parties de la Pointe Clairette, se sont progressivement installées à Matanda. Au fil des années, s'est faite une expansion spatiale très spectaculaire, malgré l'étroitesse et l'hostilité du milieu. Elles ont montré leur capacité de résilience et d'adaptation aux contraintes qu'offrait le site. A ces contraintes naturelles, s'est greffée une occupation anarchique de l'espace due à son statut de zone marécageuse et non aedificandi. Comme d'autres quartiers de Port-Gentil, Matanda est caractérisé par une sous-intégration et une absence notoire d'infrastructures et d'équipements sociaux de base.

Aujourd'hui, Matanda mérite un plan d'aménagement, c'est-à-dire des infrastructures nécessaires pour améliorer les conditions de vie et de travail des habitants. Aussi, la rénovation urbaine du quartier passe par l'identification des infrastructures prioritaires, la mise à niveau urbaine, la régularisation foncière des parcelles et la professionnalisation de la pêche maritime artisanale. Les choix d'aménagement retenus permettront de concilier l'équilibre entre développement et préservation de l'environnement. Et, dans le cadre d'une pratique durable de la pêche, il serait nécessaire de songer à une gestion responsable de celle-ci et des écosystèmes aquatiques pour protéger les habitats et les espèces sensibles en faisant participer les communautés des pêcheurs. Ainsi, la pêche durable permettra de répondre aux besoins du moment, tout en préservant ceux des générations futures.

Pour parvenir aux résultats escomptés, les gestionnaires de la ville et tous les acteurs du littoral devront travailler ensemble selon les directives gouvernementales. La finalité sera de satisfaire les trois principaux objectifs du développement durable : le développement des économies, le bien-être social et la protection de la biodiversité.

## **Références bibliographiques**

- BIGNOUMBA Guy-Serge, 2010, Les pêches maritimes en Afrique centrale : les préalables à une exploitation durable des ressources. *Noroi*, n° 216, pp. 47-56.
- BIGNOUMBA Guy-Serge, 2018, Les nouveaux outils de gouvernance côtière au Gabon. *Revue de Géographie Tropicale et d'environnement (EDUCI)*, n°1, pp. 43-51.
- BOUQUEREL Jacqueline, 1967, Le pétrole au Gabon in : *Cahiers d'outre-mer*. n° 78 - 20e année, avril-juin 1967. pp. 186-199 ; doi : <https://doi.org/10.3406/caoum.1967.2447>
- Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), 2009, Rapport du stage régional de formation sur le renforcement des capacités organisationnelles des villages pêcheurs sur le plan de la gestion biologique, économique et administrative. COMHAFAT, 15 p.
- DEME, El Hadji Bara, RICARD, Daniel et BREHMER, Patrice, 2019, « Dynamiques et mutations de la gestion des pêcheries artisanales sénégalaises : de la gestion centralisée des ressources aux dynamiques participatives et durables ». *Noroi*, 2019/3, n° 252, pp. 55-72.
- Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, 2017, Plan stratégique pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture : Potentialités-contraintes-politiques sectorielle et programme prioritaire quinquennal, DGPA/Libreville Gabon, 2011-2016, 79 p.
- Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, 2021, Tableau de l'estimation des captures de la pêche maritime artisanale. Service statistique, DGPA/Libreville Gabon, 3 p.

- Direction Provinciale de l'Habitat, de l'Urbanisme, du Logement et de la Ville de l'Ogooué-Maritime, 1999, Enquête socio-économique : zone des pêcheurs de Matanda. Rapport, Port-Gentil, 10 p.
- INDJEILE Marius, 2007, « Industrialisation et urbanisation à Port-Gentil et Douala », pp. 96-117 in: BURGEL Guy et NDONG MBA Jean Claude, 2007, Villes en parallèle: Villes du Gabon n°40-41, janvier 2007, 241 p.
- MENIE OVONO Zéphirin, 2010, Evolution de la flèche Mandji de l'holocène à l'actuel : analyse et cartographie du risque côtier. Thèse de doctorat unique, Géomorphologie littorale, Université de Nantes, 300 p.
- MOUBELE Alain et MBONDA Auguste Paulin, 2017, Les impacts environnementaux du développement urbain de Libreville, p. 257-287, in : POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy Serge, 2017, Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire, LETG-Nantes Géolittomer (Nantes, France) et Raponda-Walker (Gabon), 417 p.
- NDONG MBA Jean-Claude et BEKA BEKA Annie, 2019, Urbanisation anarchique et glissements de terrain à Libreville : cas du quartier p.k.6, Annales de l'Université Omar Bongo, n° 20, pp. 51-66.
- ONDO ASSOUMOU Emmanuel, 2017, Les paysages végétaux du littoral gabonais, p. 41-57 in : POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy Serge, 2017, Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire, LETG-Nantes Géolittomer (Nantes, France) et Raponda-Walker (Gabon), 417 p.
- POTTIER Patrick, ALLOGHO-NKOGHE Fidèle, KOUMBA Jean-Pamphile, NTSAME ONDO Nicole, 2017, L'urbanisation à l'assaut du littoral du Gabon, p. 181-197 in : POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy Serge, 2017, Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire, LETG-Nantes Géolittomer (Nantes, France) et Raponda-Walker (Gabon), 417 p.
- RABOTEUR Joël et DIVIALLE Frédéric, n.d., Mangroves et développement touristique : évaluation économique d'un espace naturel humide de Guadeloupe, la mangrove. Version provisoire, 38 p.  
[www.guadeloupe.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/Article\\_Mangrove.pdf](http://www.guadeloupe.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/Article_Mangrove.pdf)
- République Gabonaise, 2005, Code des pêches et de l'aquaculture : loi n° 015/2005. Libreville, 15 p.
- République Gabonaise, 2012, Plan Stratégique Gabon Emergent, Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016. Libreville, 146 p.
- République Gabonaise, 2014, Code de l'environnement : loi n° 7/2014 du 1er août 2014 relative à la protection de l'environnement en République gabonaise. Libreville, 26 p.
- République Gabonaise, 2017, Code de l'urbanisme : ordonnance n°002/PR/2017 portant orientation de l'urbanisme en République Gabonaise. Libreville, 15 p.
- ROPIVIA Marc-Louis, 2017, « Peuple autochtone et migrants ouest-africains à Port-Gentil, nomenclature et représentations du littoral atlantique », p. 27-56 in : POTTIER Patrick, MENIE OVONO Zéphirin, FAURE François Edgard, BIGNOUMBA Guy Serge, 2017, Les régions littorales du Gabon. Eléments de réflexion pour une planification stratégique du territoire, LETG-Nantes Géolittomer (Nantes, France) et Raponda-Walker (Gabon), 417 p.
- Union Africaine-Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), 2015, Revue des accords de pêche passés et présents conclus par certains Etats membres de l'Union Africaine en Afrique de l'ouest et du centre. Rapport UA-BIRA, 76 p.

Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2015, Réalisation d'un Diagnostic territorial et Suivi des dynamiques d'Occupation des Sols dans l'Arc d'Émeraude, Rapport, Contrat de prestation de service n°03/ANPN/UICN/2014, Décembre 2015, 125 p.

---

### **Notes**

<sup>1</sup> Faute de données fiables sur les débarquements par site dans la province de l'Ogooué Maritime, à Matanda, le plus grand village des pêcheurs de Port-Gentil, où est débarquée certainement plus de la moitié des prises.

<sup>2</sup> Matanda est un quartier de Port-Gentil dans lequel on retrouve des sous-quartiers et le village des pêcheurs.